

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIÈGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE : EC/DESA/GGIM (10)

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux représentantes et représentants permanents des États Membres et aux observatrices et observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation et a l'honneur d'inviter leur gouvernement respectif à désigner un ou plusieurs experts appelés à participer à la dixième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui se tiendra, virtuellement les 26 et 27 août et le 4 Septembre 2020. L'ordre du jour provisoire de la session sera publié sous la cote E/C.20/2020/20.

Le Comité d'experts a été créé pour offrir un espace de coordination et de dialogue entre les États Membres, et entre les États Membres et les organisations internationales concernées, pour toutes les questions liées à la gestion de l'information géospatiale. Son objectif est de promouvoir et de renforcer la coordination et la cohérence de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale concernant les orientations générales, la normalisation et le développement des capacités et le code de bonnes pratiques, et d'améliorer l'interopérabilité des données et des services géospatiaux. Aux termes du mandat approuvé par le Conseil économique et social, les États Membres sont priés de désigner des experts ayant en particulier des connaissances dans les domaines apparentés que sont les relevés topographiques, la géographie, la cartographie, la télédétection, les systèmes d'information géographique terrestres ou maritimes et la protection de l'environnement.

Afin d'aider le Secrétariat à assurer les préparatifs de la session du Comité, les gouvernements voudront bien communiquer au Secrétaire général, dans les plus brefs délais, les noms et courriels des représentantes et représentants qu'ils auront désignés pour participer aux débats. Le Secrétaire général saisit cette occasion pour prier les gouvernements qui souhaiteraient présenter des rapports de pays de le faire en suivant les procédures énoncées dans le document E/C.20/2020/INF/3. Des informations supplémentaires sont à disposition sur le site Web du Comité à l'adresse suivante: <http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/10th-session/>.